

# COMMENT FONCTIONNENT LES FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE



Un fonds négocié en bourse (FNB) est un fonds de placement formé d'un ensemble de placements, comme des actions ou des obligations, qui sont détenus par un groupe d'investisseurs et gérés par un gestionnaire de portefeuille professionnel. Les FNB sont échangés à la bourse.

## Quatre choses à savoir



### Risque

Le niveau de risque et de rendement dépend des placements dans lesquels le FNB investit. Vous pouvez perdre de l'argent si vous investissez dans un FNB.



### Rendement passé

Vous ne pouvez pas prédire le rendement d'un FNB en vous basant sur son rendement passé. Cependant, le rendement passé d'un FNB peut vous aider à déterminer dans quelle mesure son rendement sera volatil ou risqué.



### Achat et vente de FNB

Tout comme les actions, vous achetez et vendez les FNB à la bourse.



### Frais

Vous devez habituellement payer une commission et des frais de gestion pour investir dans un FNB. Il peut aussi y avoir des frais pour l'ouverture d'un compte de placement.

## Comment réaliser des gains avec un FNB

Pour certains FNB, les gains réalisés par le fonds sont versés aux investisseurs. Ces paiements sont appelés des distributions. Par exemple, vous pourriez recevoir :

- des distributions d'intérêts si le FNB investit dans des obligations;
- des distributions de dividendes si le FNB investit dans des actions qui versent des dividendes;
- des distributions de gains en capital si le FNB vend des placements pour un montant plus élevé que le prix d'achat.

Voici ce qui se passe avec vos distributions :

- 1 L'argent reste dans votre compte jusqu'à ce que vous indiquiez à votre société de placement comment vous voulez l'investir. Vous pourriez devoir payer une commission sur ce que vous achetez.
- 2 Votre société de placement peut vous offrir d'acheter automatiquement pour vous d'autres unités ou actions du FNB. Vous n'aurez probablement pas à payer de commission sur ces achats automatiques.

## Comment les FNB sont imposés

Vous payerez de l'impôt sur :

- tout gain en capital que vous réalisez lorsque vous vendez un FNB;
- toute distribution que vous recevez d'un FNB.

Si vous détenez un FNB dans un compte à l'abri de l'impôt, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un fonds enregistré de revenu de retraite, vous n'aurez pas à payer d'impôt sur les gains réalisés grâce à vos placements tant que vous ne retirez pas l'argent. Avec un compte d'épargne libre d'impôt, vous n'avez pas à payer d'impôt sur les gains que vous réalisez, peu importe si l'argent reste dans le compte ou si vous le retirez.



**Point à retenir:** Les FNB sont formés, comme les fonds communs de placement, d'une variété de placements, mais ils sont échangés à la bourse comme les actions.

### Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

20, rue Queen Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Toronto ON, M5H 3S8

Tél: 1-877-785-1555 Courriel: [inquiries@osc.gov.on.ca](mailto:inquiries@osc.gov.on.ca)

[GerezMieuxVotreArgent.ca](https://www.getsmarteraboutmoney.ca)

 [GetSmarterAboutMoney](https://www.getsmarteraboutmoney.ca)  [@smarter\\_money](https://twitter.com/smarter_money)



COMMISSION DES  
VALEURS MOBILIÈRES  
DE L'ONTARIO

